



Gabarit de découpe

**Livret format A5 210x148 (fond perdu 3mm)
avec découpe traversante de diamètre 6mm en haut à gauche**

Couleur tracés de découpe : _____



Ne pas imprimer cette page

Feu Vert

NOTICE D'UTILISATION

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE





FÉLICITATIONS !

Vous avez choisi un **Vélo à Assistance Électrique FEU VERT** conçu et assemblé en France. Il vous permettra d'effectuer vos trajets, tout en vous apportant une facilité de pédalage inconnue sur un vélo classique. Merci de bien suivre les conseils d'utilisation et d'entretien décrits dans cette notice, ils faciliteront l'utilisation et la maintenance de votre vélo à assistance électrique. En cas de questions et d'interventions nécessaires, veuillez-vous adresser à votre revendeur.

Le vélo a été fabriqué et contrôlé selon la norme EN15194 (EPAC : vélo à assistance électrique) à la dernière version en vigueur et aux exigences CE. Votre VAE est conforme aux exigences de sécurité.

Ce manuel est destiné à vous donner les informations nécessaires à la bonne utilisation, au réglage et à l'entretien de votre bicyclette afin d'en optimiser sa durée de vie. **Veuillez donc le lire attentivement avant la première utilisation et le conserver durant toute la durée de vie de votre vélo.** Nous vous conseillons de toujours confier votre vélo à un technicien agréé pour le contrôle, la maintenance et la réparation de votre vélo FEU VERT.

SOMMAIRE

NOTICE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE **p.3**

- AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS p.4
- CONSEILS POUR CONDUIRE SON VÉLO p.7
- EN CAS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN p.9
- CHARGE DE LA BATTERIE p.12
- DURÉE DE VIE DU VÉLO ET AUTONOMIE p.14
- ENTRETIEN DU VÉLO p.17
- NOTICES BATTERIES p.19
- NOTICES AFFICHEURS p.31

NOTICE D'UTILISATION DU CYCLE **p.47**

- AVERTISSEMENT GÉNÉRAL p.47
- TYPES DE BICYCLETTES ET LEUR UTILISATION p.49
- CONSIGNES DE SÉCURITÉ p.53
- CHOISIR LA TAILLE DE SON VÉLO p.58
- RÉGLAGES DU VÉLO p.60
- ENTRETIEN DU VÉLO p.67
- GARANTIES COMMERCIALES p.88
- CONDITIONS ET LIMITATIONS DE GARANTIE p.91
- CARNET D'ENTRETIEN p.94

NOTICE D'UTILISATION VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Il est important que vous conserviez ce Guide.

RESPONSABILITÉ

Le non-respect des instructions contenues dans ce manuel est sous la responsabilité du propriétaire du vélo ; si vous avez le moindre doute concernant les opérations de maintenance ou de sécurité, prenez contact avec votre revendeur habituel.

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS - VAE

V.A.E. Vélo à Assistance Electrique (Norme EN 15194 et CE) : Vélo à assistance électrique conçu pour un usage adapté sur route.

Il permet un usage quotidien pour les trajets urbains et périurbains sur route ou chemin en limitant l'effort à fournir grâce au moteur électrique. Vélo et système de freinage conçus pour un poids total maximum autorisé de 120 Kg (cycliste + vélo + équipement + bagages compris).

Avant utilisation vérifiez :

- La bonne **fixation de la batterie** sur le VAE.
- S'assurer de la bonne mise en place du **capuchon de charge sur la batterie**.
- Ne laissez pas le V.A.E. et ses composants électriques à la portée des enfants. Risques d'électrocution.
- Ne jetez pas la batterie usagée à la poubelle. Elle doit être retournée au magasin où vous l'avez achetée.
- Ne laissez pas votre batterie exposée en plein soleil.
- Ne stockez pas la **batterie au soleil** de façon prolongée.
- Manipulez votre batterie avec **précaution**. Une chute de la batterie peut provoquer une fuite de liquide ou une inflammation de cette dernière.
- N'appliquez aucune pression sur le fil du chargeur ou la prise. Risque d'électrocution ou d'incendie si vous tendez le fil électrique

entre un mur et un cadre de fenêtre ou si vous placez des objets lourds sur le fil ou sur la prise.

- Veillez à bien insérer la fiche dans la prise murale lors de la charge.
- Ne touchez pas la prise avec les mains humides.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux.
- N'utilisez pas la fiche ni la prise électrique si elles sont poussiéreuses.
- Débranchez et nettoyez-les avec un chiffon sec.
- Pour retirer le cordon électrique de la prise murale, ne tirez pas sur le cordon mais sur la fiche. Tirez toujours doucement sur le cordon de chargement.
- Ne faites pas tourner les pédales lorsque la batterie est en charge, installée sur le vélo. Le cordon peut s'enrouler autour des pédales ou du pédalier et endommager la prise, avec un risque d'électrocution ou d'incendie.
- N'utilisez pas de prises, connecteurs ou autre dispositif de câblage avec une source d'alimentation électrique de puissance différente que celle recommandée (230 V).
- N'utilisez pas des pièces électriques si elles sont endommagées. Remplacez-les par des éléments d'origine.
- Si votre batterie est anormalement chaude pendant la charge de la batterie, débranchez le chargeur par la prise secteur puis déplacez avec précaution l'ensemble chargeur et batterie.
- Une fois le chargement terminé, débranchez le chargeur et déconnectez la batterie du chargeur.

- Si votre batterie est anormalement chaude, déplacez-la avec précaution à l'écart de toutes matières inflammables (bac de sable fermé) et à l'extérieur de votre domicile durant 48h.

Retournez-la ensuite à votre vendeur.

- Les accessoires suivants sont obligatoires pour circuler sur la voie publique en France : éclairages et réflecteurs de roues avant et arrière, de pédales, sonnette (fournis avec le vélo).

- Respectez le code de la route.

- Si vous transportez votre vélo sur un porte-vélo accroché à votre véhicule, **retirez la batterie et bâchez votre vélo.**

- Portez un casque aux normes CE et correctement ajusté :



- **Accessoires recommandés** : casque, piles et ampoules de rechange, kit de réparation (demandez conseil chez votre revendeur).

- **Utilisation dangereuse** : vêtements longs et sacs en bandoulière (risque de contact avec les roues).

- Le vélo n'est pas conçu pour monter à 2 personnes sur le vélo, ni pour réaliser des roues arrières ou des sauts.

- **Attention** : sur sol mouillé les distances de freinage augmentent, redoublez de prudence.

- Utilisez un porte bébé adapté au porte-bagages (Charge admissible du porte-bagages gravée sur celui-ci).

- Le niveau de pression acoustique exprimé en dB A au niveau des oreilles du conducteur est inférieur à 70 dB (A).

CONSEILS POUR CONDUIRE SON VÉLO - VAE

Conseils pour conduire avec une assistance électrique

Faire du vélo avec une assistance électrique nécessite un peu de pratique :

- Au début, entraînez-vous dans un endroit avec suffisamment de place et, si possible, sans circulation ni piétons. Vous pourrez ainsi vous familiariser tranquillement à la conduite avec assistance, maîtriser le comportement au freinage et savoir changer de vitesse.
- Entraînez-vous en particulier dans les virages. Arrêtez de pédaler à temps avant les courbes. Ne recommencez pas à pédaler trop tôt après, sinon le moteur accélère, alors que vous êtes encore dans le virage.
- Essayez toutes les vitesses et observez l'accélération par rapport à la vitesse sélectionnée.
- Au début, roulez en niveau 1 ou 2. Le moteur n'accélère pas aussi fort et vous économisez de l'énergie. L'autonomie de la batterie est d'autant plus grande quand vous pédalez avec un faible niveau d'assistance.
- N'essayez jamais d'activer la batterie et le moteur pendant que vous roulez. Vous risquez un accident et le moteur sera endommagé.
- N'oubliez pas, lorsque vous préparez un itinéraire, que le vélo a un poids supérieur à un vélo sans assistance, du fait de sa construction robuste, ses composants renforcés, le moteur et la batterie.

Si des escaliers ou obstacles se trouvent sur le parcours, faites-vous aider pour porter le vélo.

- Du fait de son poids, les distances de freinage peuvent être plus longues qu'avec un vélo classique. Il faut en tenir compte.
- Bien entendu, vous pouvez, à tout moment, utiliser le vélo sans assistance.
- Bien que le port du casque ne soit pas obligatoire en vélo (il est obligatoire pour les enfants jusqu'à 12ans), il est conseillé d'en porter un afin de parer à toute éventualité. De même une paire de lunette vous protégera des insectes ou des particules de poussière pouvant être soulevées par les autres véhicules.
- Avant chaque sortie, assurez-vous du bon état du vélo.

EN CAS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN - VAE

Éteindre le système ET enlever systématiquement la batterie.

Par exemple, après un déraillement, cela permet d'éviter que le moteur se mette en route lorsque le pédalier sera manipulé.

1 - Chaîne déraillée



2 - Eteindre le système et enlever la batterie

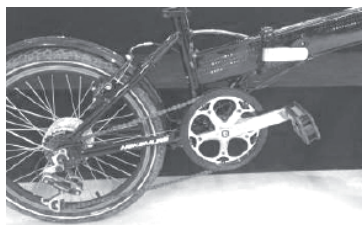
Appuyer sur le bouton marche / arrêt de la batterie et de l'afficheur



3 - Mettre la chaîne sur le haut du plateau, puis tourner la manivelle vers l'avant



4 - La chaîne est réinstallée



5 - Rallumer le système pour repartir

Appuyer sur le bouton marche / arrêt de la batterie et de l'afficheur



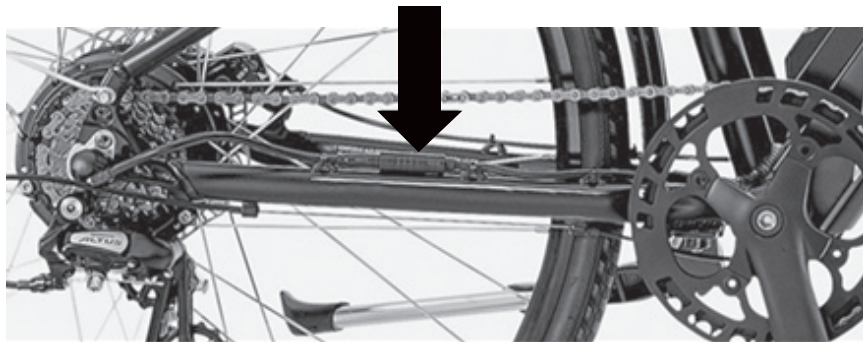
En cas de crevaison (moteur moyeu) :

Pour le démontage de la roue arrière, lorsque le moteur se trouve dans le moyeu, il faut suivre les étapes suivantes :

1 - Mettre le vélo hors tension en retirant la batterie (impératif pour éviter tout accident)



2 - Déconnecter le moteur en débranchant le câble d'alimentation de celui-ci



3 - Dévisser les boulons de roue (clé plate de 18)

4 - Retirer la roue

Pour le remontage de la roue, procéder aux mêmes étapes dans l'ordre inverse :

- 1 - Remettre la roue sur le vélo. Pour cela, tourner l'axe de la roue de façon à ce que le méplat de l'axe rentre dans les pattes du cadre
- 2 - Visser les boulons de roue (clé de 18 - couple de serrage : 30Nm)
- 3 - Reconnecter le câble moteur avec le câble d'alimentation



ATTENTION - Pour effectuer correctement cette connexion, il faut aligner les 2 flèches présentes sur chaque fiches afin de ne pas les endommager.

ASTUCE :

Pour un changement facile et rapide de chambre à air après une crevaison, vous pouvez opter pour une chambre à air linéaire.

La chambre à air linéaire - c'est à dire non circulaire - offre l'avantage de pouvoir être installée le long de la jante sans nécessiter le démontage de la roue (seulement une tringle du pneu).

CHARGE DE LA BATTERIE - VAE

La batterie de votre VAE est une batterie **lithium-ion**. Votre batterie est équipée d'une carte électronique appelée **BMS** qui gère la sécurité de votre batterie et la protège par exemple des surcharges et des sur températures.

Charge de la batterie :

Veuillez respecter les instructions portées par l'étiquette du chargeur de batterie. Le temps de charge dépend de la capacité de votre batterie et du type de chargeur utilisé. Chargez complètement la batterie avant le premier trajet. Les batteries lithium-ion ont peu d'effet mémoire donc vous pouvez la charger sans attendre qu'elle soit complètement déchargée.

Il faut toujours :

- Charger la batterie dans un endroit sec **à l'intérieur** avec une température ambiante comprise entre 0°C et 20°C.
- Charger la batterie **à l'écart de tous matériaux inflammables**.
- Utiliser uniquement le **chargeur d'origine** livré avec le vélo.
- Ne pas recharger la batterie tout de suite après l'utilisation du vélo.
- Brancher le connecteur du chargeur dans la prise de la batterie.
- Brancher la prise secteur dans une prise de courant.
- Le témoin du chargeur est rouge pendant la charge.
- Dès que le témoin devient vert, le chargement est terminé.
- Ne pas positionner le chargeur sur la batterie pendant la charge.

- Retirer la prise secteur de la prise de courant.
- Retirer le connecteur de la prise de la batterie.



DANGER - Danger de mort dû à un choc électrique

- Ne pas faire fonctionner le chargeur à des températures supérieures à 50°C, à une humidité relative de l'air supérieure à 80%. Ne charger la batterie que dans des espaces secs. Une humidité trop élevée peut entraîner un mauvais fonctionnement électrique.
- Aucun objet métallique ne doit toucher les contacts ou la prise de la batterie. Éviter la saleté et le contact avec des substances et produits de nettoyage chimiques.
- Ne pas couvrir le chargeur.
- Ne pas charger en plein soleil.



ATTENTION - Dommages matériels

Ne pas charger la batterie à des températures inférieures à 0°C.



ATTENTION :

- La batterie doit toujours être chargée dans un endroit ventilé
- La batterie doit être propre et sèche avant d'être chargée
- Pour débrancher, commencer par la prise secteur, puis la batterie.
- Ne pas utiliser la batterie si elle émet une odeur inhabituelle ou chauffe anormalement.
- Ne pas démonter le chargeur ni la batterie (perte de la garantie).

DURÉE DE VIE DU VÉLO ET AUTONOMIE - VAE

Pour une durée de vie prolongée de la batterie :

La batterie est une batterie lithium-ion de dernière génération. Ces batteries ont peu d'effet mémoire.

Avantage : la batterie n'a plus besoin d'être complètement déchargée avant d'être rechargée pour conserver sa capacité maximale. La décharge profonde ou le stockage à vide sont préjudiciables à la batterie. Comme toutes les batteries, nos batteries **vieillissent**. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure du temps, l'autonomie de la batterie diminue et n'est plus la même que celle d'une batterie neuve.

Pour **optimiser le vieillissement** il faut respecter les **règles de stockages** ci-dessous. Aussi, une **utilisation modérée des niveaux d'assistances élevées** optimise le vieillissement de la batterie.

- **Stocker** la batterie avec un état de charge **entre 30% et 60%** (vérifier l'état de charge tous les 2 mois).
 - **Stocker** votre batterie dans **un endroit sec et ventilé**.
 - Utiliser votre vélo à une température maximale de 40°C.
 - La température de la batterie ne doit **jamais être supérieure à 60°C**.
 - **Stocker** votre batterie **entre 0°C et 20°C** (Votre batterie vieillira prématurément si elle est stockée à plus de 30°C).
- En aucun cas la batterie ne doit être exposée au gel.

Un stockage prolongé à - 10°C peut réduire significativement les performances de la batterie.

La température du lieu de stockage ne doit pas dépasser 50°C pour éviter d'augmenter le risque d'incendie.

- Charger la batterie jusqu'à ce que le témoin vert s'allume.
- Ne jamais décharger complètement la batterie au risque de l'endommager.

Ne jamais stocker une batterie déchargée, mais la recharger immédiatement. Ceci serait préjudiciable aux performances de la batterie et réduirait sa durée de vie.

- Lorsque le vélo est arrêté - même pour de courtes pauses - ou lorsque la batterie est déchargée en cours de déplacement : toujours arrêter le moteur (sur l'écran de contrôle au guidon), sinon la batterie se déchargera profondément et les dommages seront irréparables.
- La batterie ne doit jamais être ouverte (perte de la garantie)



MISE AU REBUT, RECYCLAGE

Ne pas jeter la batterie ou le chargeur dans la nature ou avec vos ordures ménagères.

Ramenez-les chez votre revendeur ou dans un point de collecte spécialisé en recyclage. Vous contribuerez par ce geste à la protection de l'environnement.

Pour une optimisation de l'autonomie du VAE :

L'autonomie d'un VAE dépend de plusieurs facteurs comme : le type de motorisation, le poids total, la pression et la largeur des pneus, la surface sur laquelle on roule, la fréquence des arrêts et des démarrages, la puissance du cycliste, la cadence de pédalage, le niveau d'assistance, la pente, le vent, la température extérieure, l'état du vélo, la vitesse...

Voici quelques astuces pour optimiser votre autonomie :

- Avoir une **cadence de pédalage supérieure à 50 tours** de manivelle par minutes (sur les motorisations équipées d'un capteur de force uniquement).
- **Anticiper** les freinages pour limiter les phases de ré-accélération.
- Utiliser **la bonne vitesse** de votre transmission.
- Vérifier régulièrement la pression de vos pneus et **l'état de votre vélo**.

Falsification :

La falsification consiste en la modification (par l'ajout ou la modification de pièces) :

- De la vitesse maximale avec assistance électrique
- Des paramètres affectant la vitesse maximale du véhicule limitée par la conception
- De la puissance maximale du moteur
- De la vitesse maximale de démarrage de l'assistance

La falsification entraîne la perte de la garantie de votre VAE.

En cas de falsification, le VAE n'est plus conforme à la législation, rendant son usage illégal sur la voie publique et dangereux pour l'utilisateur (risque de blessures graves).

ENTRETIEN DU VÉLO - VAE



ATTENTION :

Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre à tout instant et entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, craquelures et décolorations indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

Retirer systématiquement la batterie **avant la maintenance** du VAE.

• Pièces de rechanges et accessoires :

- Si vous devez remplacer certaines pièces électriques nous vous conseillons d'utiliser les pièces d'origines qui ont été sélectionnées pour leur qualité et leur compatibilité. Elles doivent être remplacées par un technicien agréé par des pièces plus récentes.
- Assurez-vous auprès d'un technicien agréé de la compatibilité des accessoires à assembler.

• Nettoyage et lubrification (1 fois par mois et après chaque lavage et séchage) :

Ne jamais utiliser de nettoyeur à haute pression, de jet d'eau, ni de détergent sur les pièces électriques.

- Retirez votre batterie avant le nettoyage à l'eau. Bien sécher votre vélo avant de remettre votre batterie.

- Nettoyer :

À l'eau savonneuse avec une éponge l'ensemble du vélo.

Ou

Avec de l'eau à basse pression

- Lubrification :

Ensemble de transmission, chaîne, dérailleur arrière, pédalier et axe de roue.

Les éléments de suspensions.

• Contrôler régulièrement :

- L'état des câbles électriques ainsi que les connecteurs.

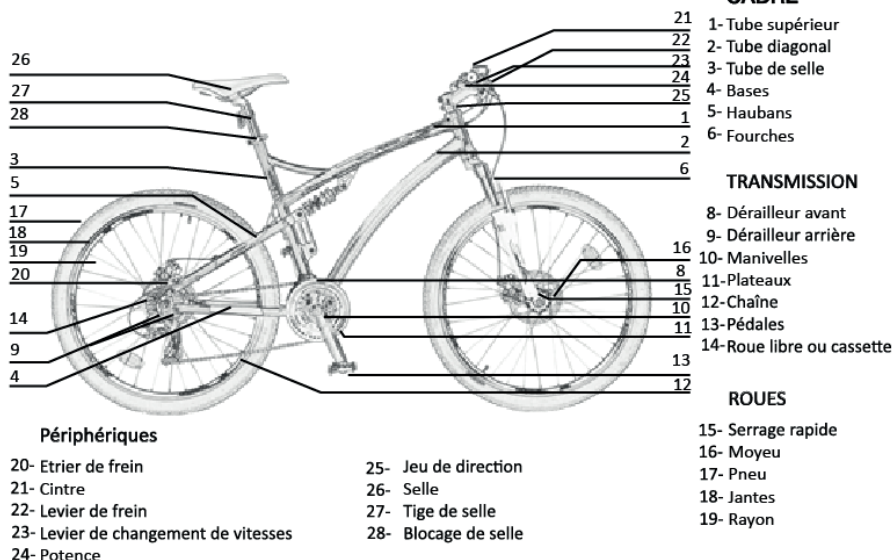
- L'état de charge de votre batterie (tous les 2 mois) en cas de non utilisation.

- Au besoin, nettoyer les connecteurs avec du nettoyant contact.

NOTICE D'UTILISATION DU CYCLE

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

Cette bicyclette ainsi que tous ses composants mécaniques, est sujette à un niveau élevé d'usure et de contrainte. Il est possible que différents matériaux et composants réagissent différemment à l'usure et à la fatigue. Si le cycle de vie d'un composant expire, ce composant risque de ne plus répondre à sa fonction et le cycliste risque par conséquent de se blesser. Toute forme de fissure, craquelure ou changement de couleur dans les zones à contrainte élevée indiquent que le cycle de vie du composant vient à sa fin et qu'il doit être remplacé.



Comme pour tout autre sport, monter à bicyclette implique des risques de blessures corporelles et de dommages. Vous assumez la responsabilité de ce risque en utilisant une bicyclette.

Votre revendeur décline toute responsabilité en cas de modification du produit par l'utilisateur. Vous devrez connaître les règles de la circulation routière et les respecter.

Le bon entretien et la bonne utilisation de votre bicyclette vous incombent et réduisent le risque d'accidents. Le bon entretien de votre bicyclette permet de préserver son utilité et sa sécurité d'origine.

Monter sur une bicyclette de quelque manière que ce soit, implique un certain risque. Vous devez par conséquent toujours porter un casque bien réglé et bien fixé.

Complément au Guide de l'utilisateur :

Si votre bicyclette est équipée de certains composants (p. ex. une fourche à suspension réglable, des freins hydrauliques, des amortisseurs, une barre de guidon réglable), votre revendeur vous fournira les informations spécifiques complémentaires.

Entretien, réglage et réparation :

Pour assurer un entretien de bonne qualité et qui garantisse votre sécurité, nous vous recommandons de faire entretenir et réparer votre bicyclette FEU VERT par votre revendeur.

Votre revendeur constitue, outre ce Guide de l'utilisateur, votre source principale d'information et d'assistance. Votre revendeur constitue votre première source de contact en ce qui concerne l'entretien, le réglage, l'utilisation et la garantie de votre bicyclette.

REMARQUE :

Les bicyclettes et leurs composants évoluent continuellement et il est donc impossible de produire un guide exhaustif mais nous vous recommandons de consulter un technicien spécialisé en cycles ou un revendeur pour obtenir sans frais des informations.

TYPE DE BICYCLETTE ET LEURS UTILISATIONS

Voici quelques consignes pour vous permettre de faire le bon choix ! Identifiez votre discipline sportive.

Conditions générales d'utilisation :

Veuillez ne pas utiliser votre bicyclette :

- dans le sable.
- dans l'eau.
- dans un environnement salin (sur la plage. p. ex.). Environnement maritime (p. ex. le pont d'un bateau).

Conditions de rangement :

Votre bicyclette n'est pas conçue pour être garée pendant des périodes prolongées à l'extérieur (12 heures maximum). Elle doit être garée dans un endroit sec, et tempéré .

Elle ne doit pas être immergée, doit être éloignée de substances corrosives comme des herbicides, des acides, solvants, batteries...

Vélo Tout Terrain : ISO 4210 VTT



Il s'agit de bicyclettes sportives multi-usages qu'on peut utiliser hors des routes pour explorer la nature.

Les VTT de loisirs sont idéaux pour les randonnées en forêt ou sur des pistes bien entretenues de villages.

Ceux qui proposent une

suspension avant et arrière sont un peu plus confortables. Les bicyclettes de montagne sportives et de compétition sont tout terrain. Ce qu'ils ont de différent, c'est leur poids, la qualité de leur transmission et leur suspension. Ils sont plus confortables en descente et sur les courses techniques.

Poids total maximum autorisé (bicyclette + cycliste + bagages) 120 Kg.

Vélo de randonnée hybride tout terrain : ISO 4210 VTC

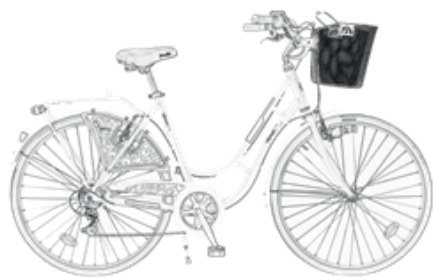


C'est le compromis idéal entre un vélo de ville et un vélo de montagne. Confortable et bien équipé, il vous accompagnera dans vos randonnées en solo ou avec votre famille et vos amis, sur des petites routes de campagne ou des chemins de terre. Ses roues sont plus étroites que celles d'un vélo

de montagne et peut-être d'un diamètre plus grand, ce qui le rend plus confortable sur une route pavée. C'est le vélo idéal pour les randonnées !

Poids total maximum autorisé (bicyclette + cycliste + bagages) : 120 kg

Vélo de Ville / Vélo Tout Chemin : ISO 4210 VTC



Le vélo de ville ou vélo tout chemin est une bicyclette polyvalente à usage exclusif sur la voie publique pour de longues balades, y compris sur les chemins. Vélo de route à guidon plat : Il s'agit d'une bicyclette conçue pour le sport en ville et pour faire du vélo sur les routes de banlieue. À mi-chemin entre un vélo de

route et un vélo de ville traditionnel, ce vélo flexible a été créé pour des parcours d'entraînement fréquents de distance moyenne. Pour votre confort, ils peuvent éventuellement être équipés de porte-bagages, garde-boue, carter, d'un éclairage à dynamo, panier, antivol, pompe.

Poids total maximum autorisé (bicyclette + cycliste + bagages) : 120 kg

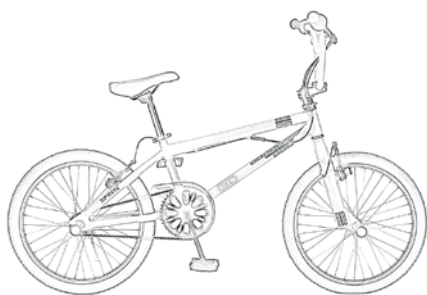
Vélo de Route : ISO 4210 COURSE



Le vélo de course est conçu pour la vitesse et les épreuves sur route. Il n'est pas fait pour rouler sur des sols irréguliers et ses composants ne peuvent supporter le tout terrain. Position aérodynamique, pneus haute pression, légèreté sont les caractéristiques principales de ce type de bicyclette.

Poids total maximum autorisé (bicyclette + cycliste + bagages) : 120 kg

BMX : EN 16054



Spécifiquement conçu pour les acrobaties. C'est un vélo de rue pour faire des acrobaties en ville ou au Skate Park. Un BMX street pour faire les sauts et des pirouettes. Un « Flat » pour les acrobaties au sol. Un « Race » sur un circuit de terre battue à bosses. À vous de choisir votre activité avant de commencer.

Poids total maximum autorisé (bicyclette + cycliste + bagages) : 120 kg (Catégorie 2)

Vélo Jeunes Adultes : ISO 4210 JEUNE ADULTE



Les vélos jeunes adultes sont des bicyclettes avec une hauteur de selle (haut de la selle au sol) comprise entre 635 et

750mm. Ils sont conçus pour un usage sur la voie publique par un jeune adulte dont le poids n'excède pas 40 Kg.

Poids total maximum autorisé (bicyclette + cycliste + bagages) : 70 kg

Vélo pour Enfant : ISO 8098



Vélos pour enfants, avec hauteur de selle (haut de la selle au sol) comprise entre 435 et 635mm. Ils ont été créés pour répondre aux besoins spécifiques des enfants. C'est une bicyclette solide, facile à utiliser, agréable et bien équipée. C'est votre compagnon parfait pour apprendre et vous amuser en toute sécurité.

Poids total maximum autorisé (bicyclette + cycliste + bagages) : 50 kg

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Avant de monter à bicyclette, veuillez toujours effectuer une inspection complète.
- Veuillez lire attentivement cette section « Vérification de sécurité avant utilisation »
- Veuillez toujours porter un casque lorsque vous montez à bicyclette pour vous protéger la tête en cas de chute.
- Tenez toujours le guidon des deux mains.

NB : le casque de vélo est obligatoire pour les - de 12 ans (décret N°2016-1800 du 21 décembre 2016).

- Roulez dans le sens de la circulation, jamais à contre-sens.
- Ne vous collez jamais à une automobile ou à un autre véhicule.
- Contrôlez votre vitesse et évitez de zigzaguer.
- Porter des bagages risque de réduire votre capacité à voir ou à contrôler votre bicyclette et mener à une chute.

IMPORTANT ! Ne jamais monter à deux sur une bicyclette (sauf sur un tandem ou dans le cadre de l'utilisation d'un porte bébé).

- Ne jamais rouler de nuit ou par mauvais temps sans lumières. Les lumières sont obligatoires au crépuscule, de nuit et à l'aube (une heure et demie avant le coucher et le lever du soleil).

Vous devez être visible en permanence aux yeux des automobilistes et des motocyclistes : (NB : gilet jaune obligatoire hors agglomération)

- Portez donc des vêtements de couleur claire et qui réfléchissent la lumière et allumez vos feux avant et arrière.
- Une lumière et un réflecteur rouge doivent se trouver à l'arrière de votre bicyclette.
- Une lumière et un réflecteur blanc doivent être présents à l'avant.
- Les réflecteurs latéraux orange doivent être en place sur les roues.

- Si vous utilisez le vélo lorsqu'il pleut ou sur une surface humide, faites bien attention. La distance de freinage risque d'augmenter et la traction risque de diminuer de manière significative.
- Portez une protection telle que des gants, des lunettes et des vêtements renforcés.
- Évitez de porter des vêtements lâches (pantalons ou jupes) qui pourraient se prendre dans les roues.

NB : Certaines de nos bicyclettes sont équipées à la sortie d'usine de lumières avant et arrière ainsi que de réflecteurs arrière et latéraux sur les roues.

- Soyez prudent lors de l'utilisation et de la maintenance du vélo, car il y a un risque de happement et de coincement.
- Accessoires recommandés : casque, piles et ampoules de rechange, kit de réparation (demandez conseil chez votre revendeur).
- Utilisation dangereuse : vêtements longs et sacs en bandoulière (risque de contact avec les roues).
- Le vélo n'est pas conçu pour supporter deux personnes simultanément, ni pour faire des roues arrières ou des sauts.
- Attention : sur sol mouillé les distances de freinage augmentent, redoublez de prudence.
- Certains vélos sont compatibles avec une remorque. Rapprochez-vous d'un technicien qualifié pour vous assurer de cette possibilité.
- Avec une remorque, la conduite peut être perturbée (distance de freinage augmentée, maniabilité réduite ...), prenez vos précautions.
- L'utilisation d'une extension aérodynamique placée sur le guidon peut avoir une influence négative sur le temps de réponse du cycliste lors du freinage et dans les virages.
- Pour les vélos de ville et tout chemin, il est nécessaire de protéger les ressorts sous la selle si un siège enfant est monté, pour prévenir du coincement des doigts.

- Ne pas laisser les composants en composites exposés à une température élevée, dans un environnement confiné.
- Vérifiez la charge admissible du porte-bagages avant d'y fixer un porte-bébé.
- Pour les jantes en composites, respecter la pression de gonflage indiquée sur la jante, et non pas sur le pneu. Les composants en carbone nécessitent une manipulation et une inspection particulière qu'il est conseillé de faire effectuer par un professionnel.

Dans le cas des roues équipées de boyaux, référez-vous à la notice du constructeur pour des informations sur la technique de collage correcte des boyaux sur la jante.

Accès aux chemins :

Ne considérez pas l'accès aux chemins comme étant garanti.

Votre conduite lors de votre prochaine sortie aura un effet sur l'accessibilité des chemins dans les années à venir :

- Veuillez rester sur les chemins.
- Soyez courtois envers les piétons et les cavaliers.
- Évitez de déraper.
- Respectez la faune et la flore.
- Évitez les plages de boue.

Voici quelques règles pour vous aider à rouler à bicyclette de manière responsable sur les chemins :

- Ne laissez aucune trace.
- N'effrayez pas les animaux.
- Gardez le contrôle de votre bicyclette.
- Regardez votre route et anticipez.
- Laissez toujours les autres passer.
- Emportez vos ordures avec vous.

IMPORTANT !

Lorsque vous roulez avec des enfants :

- Votre revendeur vous recommande de porter un casque et vous suggère vivement de faire installer votre siège pour bébé et tous les accessoires de cadre par des mécaniciens qualifiés et expérimentés. Si vous préférez installer votre siège à bébé vous-même, nous vous recommandons de demander à votre revendeur de vérifier que les porte-bagages et les sièges à bébé sont compatibles et totalement fiables.
- Usez de précautions lorsque vous roulez avec un siège bébé car il augmente le poids à l'arrière et relève le centre de gravité de la bicyclette, ce qui rend plus difficile de garder l'équilibre dans les virages.
- Les enfants doivent toujours porter un casque lorsqu'ils sont transportés sur un siège d'enfant ou dans une remorque. (Décrêt N°2016-1800 du 21 décembre 2016)
- Merci aux parents et personnes responsables de s'assurer que les enfants soient correctement formés à l'utilisation d'une bicyclette pour enfant, particulièrement en matière d'utilisation sûre des systèmes de freinages (notamment le frein à rétropédalage).

Notez que le port du casque est légalement obligatoire dans de nombreux pays.

- Les roues attirent l'attention des enfants et représentent un risque grave pour leurs doigts ! Si un enfant met le doigt dans les rayons ou entre la chaîne et les plateaux... il risque de se coincer les doigts et de se blesser.

Entretien et contrôle de votre bicyclette :

Le cadre, la fourche et tous les composants doivent être vérifiés par le technicien de service de votre revendeur pour y détecter une usure et/ou une éventuelle détérioration (craquèlement, corrosion, freins, etc.).

Cela implique d'importants contrôles de sécurité afin d'éviter accidents et lésions corporelles et pour assurer la longue vie de votre bicyclette.

AVERTISSEMENT :

- Faites très attention lorsque vous descendez un versant montagneux à bicyclette.
- Soyez sûr que la bicyclette est prévue à cet effet (qu'elle corresponde à cette discipline, soit descente, cross-country, tout-terrain extrême, etc.).
- Veillez à ce que la bicyclette soit en parfait état mécanique.
- Pour minimiser les risques d'accident : portez un casque, des vêtements et accessoires correctement attachés, gardez le contrôle de votre bicyclette et...faites attention !

AVERTISSEMENT :

- * Des systèmes d'éclairage ne sont pas forcément fixés à votre bicyclette. Veuillez prendre connaissance de votre réglementation nationale concernant l'éclairage lorsque vous roulez sur les routes et chemins publics de votre pays.
- * Où que vous rouliez, pour pouvoir voir et ÊTRE VU, vous devez TOUJOURS utiliser un système d'éclairage !

CHOISIR LA TAILLE DE SON VÉLO

Vélo d'enfant à roues de 14, 16, 20, ou 24 pouces :

En respectant la morphologie de votre enfant et les consignes de réglage, vous pouvez ajuster la hauteur de la selle et du guidon pour qu'elle corresponde au mieux à votre enfant.

Taille en pouces	Âge de l'enfant	Taille de l'enfant
10"	2-4 ans.	0m80 à 1m05
12"	3-5 ans.	0m90 à 1m10
14"	4-6 ans.	0m90 à 1m05
16"	5-7 ans.	1m00 à 1m15
20"	7-9 ans.	1m20 à 1m35
24"	9-12 ans.	1m35 à 1m55

Vélo adulte, 4 positions :

CONFORT ET LOISIRS



Ajustez la hauteur de la selle et du guidon pour qu'elle corresponde au mieux à votre pratique. Lorsque vous êtes sur le vélo et que vos 2 pieds sont à plat sur le sol votre selle est bien réglée, votre dos est quasiment droit et vos mains hautes.

VTT ET COURSE



Vous pouvez déterminer le réglage correct de la selle en montant sur la bicyclette puis en plaçant votre talon sur la pédale en position basse : lorsque votre jambe est presque droite, la hauteur de la selle est correcte. Le choix de la taille de cadre se fera en fonction

de votre confort. Plus que la taille du cadre c'est la longueur qui importe. Trop couché vous aurez mal au dos, trop droit vous manquerez d'efficacité dans votre pédalage.

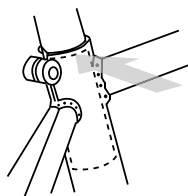
Informations pratiques : réglage de la selle

Vous pouvez changer la hauteur de la selle suivant le terrain sur lequel vous prévoyez de rouler :

- Sur un terrain plat ou pour monter une pente, la selle est élevée pour augmenter l'efficacité.
- Pour descendre une pente, la selle doit toujours être légèrement abaissée pour améliorer le contrôle sur la bicyclette et faciliter la négociation des obstacles.

RÉGLAGES DU VÉLO

Hauteur de selle :



Insertion de la tige de selle

Pour votre sécurité, la selle ne doit pas être remontée plus haut que la longueur minimum d'insertion indiquée sur la tige de selle.

Des informations sur le réglage d'une bicyclette sont disponibles chez votre revendeur et sur Internet ; cela vous permet de régler la bicyclette pour qu'elle corresponde à votre taille et à l'utilisation que vous en ferez. Ce service utilise des outils spéciaux (dispositif et logiciel de mesure), qui lui permettent de recommander la taille du cadre et les composants périphériques adéquats (guidon, barre de guidon et manivelles). Il détermine aussi les réglages qui permettent une meilleure position de votre part pour assurer votre confort, votre performance et votre maîtrise du vélo.

REMARQUE :

- S'assurer que la marque d'insertion minimum sur la tige de selle ne soit pas visible.
- Attention aux selles avec ressorts non compatibles avec un porte-bébé.

Hauteur du guidon :

Pour obtenir un confort maximum, il est reconnu que la hauteur du guidon doit correspondre à celle de la selle. Il convient d'essayer différentes hauteurs afin de trouver la position qui vous semble la plus confortable.

L'inscription «Minimum d'Insertion» sur la potence ne doit pas être visible au-dessus du haut du jeu de direction.

Si la tige de la potence est sortie au-delà de cette marque, la tige peut se casser ou endommager le tube de direction, ce qui pourrait amener

à la perte de contrôle du vélo ou une chute. Si vous négligez de bien resserrer les boulons de la potence, du guidon ou les boulons de serrage des prolongateurs de guidon, vous risquez de perdre le contrôle et de chuter. Placez la roue avant de la bicyclette entre vos jambes et essayez de tourner la potence et le guidon, tout en appliquant une force raisonnable. Si vous parvenez à faire tourner la potence par rapport à la roue avant, le guidon par rapport à la potence, ou les prolongateurs par rapport au guidon, vous devez serrer les boulons appropriés en conséquence.

Instruction pour le blocage de direction avec potence à serrage extérieur sans plongeur :

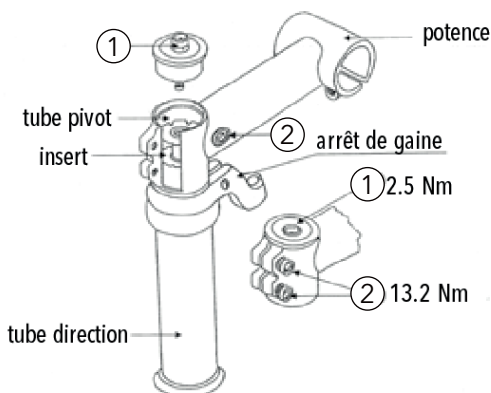
Vélo avec fourche non suspendue

A. Vérifier que l'arrêt de gaine et les vis (ou la vis) Rep. (2) sont desserrés. Mise en pression de la direction en serrant la vis Rep. : (1) dans l'insert du tube pivot. Couple de serrage : 2.5 Nm

B. Serrage de l'arrêt de gaine.

C. Serrage de la potence sur le tube pivot de la fourche avec les vis (ou la vis)

Rep. (2) Couple de serrage : 13.2 Nm



Vélo avec fourche suspendue

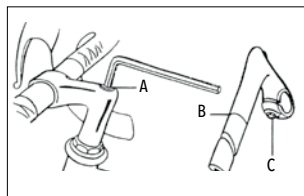
A. Mise en pression de la direction en serrant la vis. Rep. (1) dans l'insert du tube pivot. Couple de serrage : 2.5 Nm

B. Serrage de la potence sur le tube pivot de la fourche avec les vis (ou la vis)

Rep. (2) Couple de serrage : 13.2 Nm

Ajustement de la hauteur du guidon :

- Desserrer la vis de l'expandeur (A) de 2 tours, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
- Frapper légèrement la vis avec un maillet (marteau en bois) ou un marteau en caoutchouc pour débloquer le cône d'expandeur.
- Ajuster la potence à la hauteur désirée.
- Resserrer la vis de l'expandeur en vérifiant que le guidon soit perpendiculaire à la roue avant.



- Desserrer l'écrou (C).
- Tourner le cintre pour obtenir l'angle souhaité.
- Resserrer l'écrou.

ATTENTION : TRÈS IMPORTANT

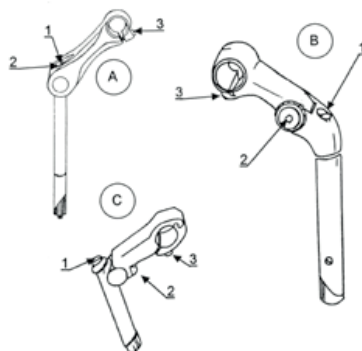
S'assurer que la marque d'insertion minimum ne soit pas visible (B). Vérifier que la vis de serrage soit suffisamment serrée pour que le cintre ne bouge pas sous une pression minimum des mains lorsque la roue avant est maintenue entre les jambes. Ne pas trop serrer la vis de l'expandeur.

Utiliser un couple de serrage minimum de 17Nm Si la vis est trop serrée, elle peut casser. Cela est très dangereux pour votre sécurité et peut occasionner des blessures et endommager le vélo.

Autres types de potence :

Réglage d'une potence articulée : Votre vélo est équipé d'une potence articulée vous assurant une meilleure position. Afin de rouler en toute sécurité, suivez bien les instructions suivantes :

- a - Mettre le guidon en position de route.
- b - Serrer l'expandeur (1)
- c - Desserrer les vis (2) de chaque côté pour le modèle B.
- d - Incliner la tête de potence à votre convenance puis serrer les vis (2).



e - Bloquer le cintre en serrant les vis (3).

f - Solliciter le guidon pour s'assurer que les crans soient bien en place, resserrer si nécessaire.

VERIFICATION DE SECURITÉ AVANT UTILISATION :

- Serrage de la tige de selle et de la selle : veillez à ce que tout soit bien serré et à ce que la tige soit retenue solidement dans le cadre, en faisant attention à respecter la longueur minimum d'insertion de la tige de selle.
- Fixation de la barre de guidon : avant chaque utilisation, vérifiez que la barre du guidon est bien serrée avec les outils adéquats (voir le chapitre sur les outils) et serrez au couple indiqué. Vérifiez la valeur sur le tableau de couple de serrage pour serrer la barre de guidon et le contre-écrou de direction.
- Pression, dimensions et sens de montage des pneus : gonflez les pneus pour obtenir la pression adéquate en respectant la plage indiquée par le fabricant sur le flanc du pneu ; la résistance du pneu aux crevaisons en dépend. Montez le pneu dans le sens indiqué sur le flanc (la flèche indique le sens de rotation).



Vous devez avant chaque sortie vérifier qu'il n'y a pas de jeu entre les différentes pièces assemblées !

Notez que 14,5 PSI = 1 BAR et que 1 BAR = 1Kg/cm² = 100 000 Pa

- Installation des roues ; veuillez lire attentivement la section sur l'utilisation des mécanismes des attaches rapides.
- Fonction des freins avant et arrière : veuillez consulter le chapitre consacré au mécanisme de freinage « Vérification des freins ».
- Installation des pédales : consultez le chapitre « Installation des pédales ».
- Fonctionnement du système d'éclairage : des systèmes d'éclairage ne sont pas forcément fixés à votre bicyclette. Veuillez prendre connaissance de votre réglementation nationale concernant l'éclairage lorsque vous roulez sur les routes et chemins publics de votre pays.

Si votre bicyclette dispose d'un système d'éclairage, veillez à ce qu'il fonctionne et à ce que les piles soient suffisamment chargées avant de prendre la route. Les piles usées contiennent des métaux nuisibles à l'environnement (Hg : mercure, Cd : Cadmium, Pb : plomb) ; vous pouvez les apporter à votre revendeur pour qu'elles subissent le traitement approprié, ne les jetez pas dans votre poubelle habituelle.

Les piles doivent être jetées séparément.

Les jantes des roues sont-elles propres et intactes? Assurez-vous que les jantes sont bien nettoyées et qu'elles ne sont pas endommagées, si la bicyclette est munie de freins à étriers sur toute la surface de freinage.

AVERTISSEMENT :

Les jantes de roues de vélo sont sujettes à l'usure. Demandez des informations sur ce sujet à votre détaillant. Certaines jantes sont munies d'un indicateur d'usure qui devient visible à mesure que la surface de freinage s'use.

Lorsqu'un indicateur d'usure est visible sur le côté de la jante, cela signifie que cette dernière a atteint sa durée de vie maximale. Le fait de rouler avec une jante usée peut provoquer une rupture de la roue, ce qui peut vous faire perdre le contrôle et chuter.

Pneus et roues : Assurez-vous que les pneus sont correctement gonflés. Faites une vérification comme suit : placez une main sur la selle, et l'autre à l'intersection entre le guidon et la potence; ensuite, appuyez de tout votre poids sur la bicyclette tout en surveillant l'écrasement du pneu. Comparez le résultat par rapport à la situation habituelle lorsque les pneus sont correctement gonflés; effectuez un ajustement, si nécessaire.

ATTENTION :

Afin de bien fonctionner, les roues doivent être bien positionnées par rapport aux freins à étrier. Dévoiler une roue nécessite des outils spécialisés et de l'expérience. N'essayez pas de redresser une roue si vous n'avez pas la compétence, l'expérience et les outils nécessaires pour effectuer ce travail correctement. Assurez-vous qu'aucune marque d'usure n'est visible en aucun point sur la jante.

Avertissement concernant les pédales automatiques :

Les pédales automatiques ne sont pas évidentes à utiliser et demandent une certaine période d'adaptation pour éviter les chutes :

Calez vos chaussures dans et hors des pédales avant de vous lancer. L'interface entre la cale et la pédale peut être affectée par divers facteurs tels que poussière, boue, lubrification, tension du ressort et usure.

En calant vos chaussures puis en les décalant, vous avez l'opportunité de vérifier le fonctionnement des pédales et de vous familiariser avec la sensation qu'elles produisent.

Avertissement concernant le cadre et les systèmes de suspension de fourche :

Consultez la notice qui accompagne ce Guide. Vous devez avant chaque sortie vérifier qu'il n'y a pas de jeu entre les différentes pièces assemblées. S'il y en a, veuillez consulter du personnel qualifié et/ou votre marchand de cycles pour leur faire effectuer les réglages nécessaires.

Avertissement pour les pédales de BMX :

Les pédales de BMX sont conçues pour assurer une meilleure adhérence de la surface d'appui que celle d'une pédale de bicyclette ordinaire. Ceci peut donner lieu à une surface d'appui de la pédale très rugueuse avec des arêtes vives. Il conviendrait par conséquent que les cyclistes portent des équipements de protection adéquats.

Pour les BMX, il est préférable de demander conseil à un mécanicien qualifié pour vous assurer de la compatibilité d'un montage de repose-pieds « pegs » avec le vélo

Avertissement concernant la position du levier de frein :

La plupart des pays européens demandent que les leviers de frein soient installés en sorte que le fonctionnement du levier de frein gauche actionne le ré de roue AVANT. Le fonctionnement du levier de frein droit actionne le frein de la roue ARRIÈRE. Avant de monter à bicyclette, vous devez vérifier que vos freins sont bien installés de cette manière ou qu'ils sont installés pour répondre à vos préférences personnelles.

La plupart des systèmes de frein peuvent être réarrangés pour répondre à vos préférences s'ils ne sont pas installés initialement pour le faire.

Au bout de 2 ou 3 heures d'utilisation, certaines pièces de votre bicyclette devront être légèrement ajustées, en raison de leur stabilisation en position finale. Les câbles du dérailleur doivent être réglés : les gaines de câble se compriment, ce qui demande de régler la tension du dérailleur et des freins (Voir le chapitre sur le réglage de la tension du dérailleur).

En ce qui concerne les bicyclettes à une vitesse, lors des premiers tours de roue, le pédalage risque de vous sembler dur ; c'est complètement normal et au bout de plusieurs heures, le pédalage deviendra plus facile, la chaîne se détend naturellement.

En ce qui concerne les bicyclettes pourvues d'un jeu de pédalier à trois pièces : après la première utilisation, il est nécessaire de serrer le jeu de pédalier. Veuillez pour cela à consulter du personnel qualifié et/ou des techniciens d'atelier. Votre vélo demande un minimum d'entretien et d'inspections régulières.

La fréquence dépend du type de bicyclette dont il s'agit (ville, route, montagne) et de la fréquence et des conditions d'utilisation.

La maintenance de votre bicyclette dépend de la manière dont vous l'utilisez :

- Les vélos de ville, de randonnée, de route et BMX demandent un entretien périodique : Lubrifiez régulièrement la chaîne, brossez les pignons et les plateaux, ajoutez périodiquement quelques gouttes d'huile aux gaines de câbles pour les freins et les dérailleurs et dépoussiérez les patins de frein.

- Les vélos de montagne doivent être nettoyés et lubrifiés après utilisation sur un terrain boueux ou poussiéreux : nettoyez cadre, roues, chaîne, plateaux et pignons.

À chaque fois que vous détectez un changement de performance d'une pièce de votre bicyclette, remplacez cette pièce.

Recommandation :

Nous vous recommandons de n'utiliser que des pièces de rechange d'origine ou équivalentes authentiques !

ENTRETIEN DU VÉLO

AVANT CHAQUE UTILISATION, VÉRIFIER :

- L'état des jantes
- Blocage rapide et serrage des écrous des roues
- Fourche à suspension
- Freins avant et arrière
- Pneumatiques : usures, pression
- Serrage de la boulonnerie
- Fonctionnement du système d'éclairage et de signalisation

TOUS LES 3 MOIS pour les vélos BMX, Ville, Enfant, Randonnée, Montagne :

- Resserrer toutes les pièces
- Tendre et/ou centrer les roues

TOUS LES 6 MOIS pour les vélos de route et de montagne :

- Lubrification
- Changer les patins et freins ordinaires et/ou disques

TOUS LES ANS pour les vélos de route et de montagne :

- Changer le jeu de pédalier
- Changer les câbles de freins les dérailleurs et les gaines
- Changer la transmission (plateau chaîne et roue libre)
- Changer les pneus et les chambres à air

TOUS LES ANS pour les vélos BMX, Ville, Enfant, Randonnée :

- Lubrification
- Changer les patins des freins ordinaires ou à disque

TOUS LES 2 ANS pour les vélos BMX, Ville, Enfant, Randonnée :

- Changer le jeu de pédalier
- Changer les câbles de freins, les dérailleurs et les gaines
- Changer la transmission (plateau, chaîne et roue libre)
- Changer les pneus et les chambres à air

A - ENTRETIEN ET INSPECTION PÉRIODIQUES

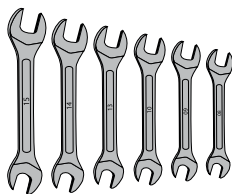
Voici une directive concernant le type d'entretien à effectuer sur votre vélo selon sa date d'achat : la fréquence des opérations d'entretien risque de devoir augmenter de manière significative en cas d'utilisation intensive ou d'environnement agressif (boue, sable, eau, etc.).

B - OUTILS NÉCESSAIRES

Pour pouvoir assembler, régler et réparer votre bicyclette, vous devez vous équiper de certains outils de base :

Avertissement :

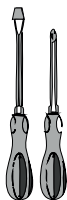
Une utilisation intensive ou une utilisation dans des conditions extrêmes (eau, boue, etc.) risque de réduire de manière significative la durée de vie des composants sujets à usure (roulements à bille, chaînes, etc.) et demandera donc des intervalles d'entretien plus courts.



*Des clés polygonales de
15, 14, 13, 10, 09, 08*



*Un tournevis à
douille étoile de
4mm*



*Un tournevis
plat et un
cruciforme*



*Des clés
hexagonales
(ou BTR)*



*Une pipette
d'huile*

Ces outils sont essentiels pour s'occuper des différentes étapes d'assemblage de votre bicyclette. Ils s'avèreront utiles pour effectuer tous les réglages expliqués dans ce Guide.

Recommandation :

Nous vous suggérons d'emporter avec vous une trousse à outils avec le minimum lorsque vous prenez la route :

- Un dérive-chaîne et un maillon de réparation rapide qui correspond à votre chaîne de bicyclette d'origine

- Une chambre à air de la bonne taille pour vos pneus et vos jantes;
- Un jeu de démonte-pneus
- Un outil universel qui comprend au moins les outils mentionnés ci-dessus;
- Une pompe à air.

C - NETTOYAGE

(Enlever la batterie avant de nettoyer votre VAE).

Votre bicyclette peut être nettoyée tout simplement avec une éponge, un jet d'eau ou de l'eau savonneuse. Les pièces de transmission peuvent être nettoyées avec une petite brosse.

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression !

N'utilisez pas de jet de vapeur car la graisse pourrait devenir liquide dans les pièces mécaniques et votre bicyclette s'immobiliserait avec le palier et la transmission complètement grippés. Évitez aussi les jets trop puissants qui pourraient endommager la peinture du cadre : évitez de diriger le jet sur les pièces mécaniques. Pour éviter que les pièces ne rouillent, absorbez l'eau stagnante et lubrifiez les pièces destinées à se mouvoir (déailleurs, chaîne, câbles de déailleurs et de freins).

D - LUBRIFICATION

Il est nécessaire de lubrifier les composants pour assurer le fonctionnement et la durée de service optimal de votre bicyclette et pour empêcher la corrosion des composants. Utilisez une huile de type Vaseline pour les câbles et les pièces de transmission. Il est préférable d'utiliser un type spécial d'huile pour la chaîne.

Immédiatement après lavage : séchez et huilez les composants de la transmission (déailleurs, manettes de déailleurs), suspension, leviers de frein, points de pivots de frein et la chaîne.

Souvenez-vous d'inspecter votre chaîne et de la remplacer si nécessaire (voir la section « inspection de l'entretien »).

E - COUPLE DE SERRAGE

Valeurs de couples de serrage pour assembler les pièces suivantes (en Nm) :

Les fixations inférieures de type cartouche n'ont pas besoin d'entretien : elles sont suffisamment étanches et lubrifiées pour la durée de vie entière du jeu de pédalier. Pour éviter cependant des grincements, il sera peut-être nécessaire de lubrifier les articulations situées entre le cadre et le jeu de pédalier.

AVERTISSEMENT :

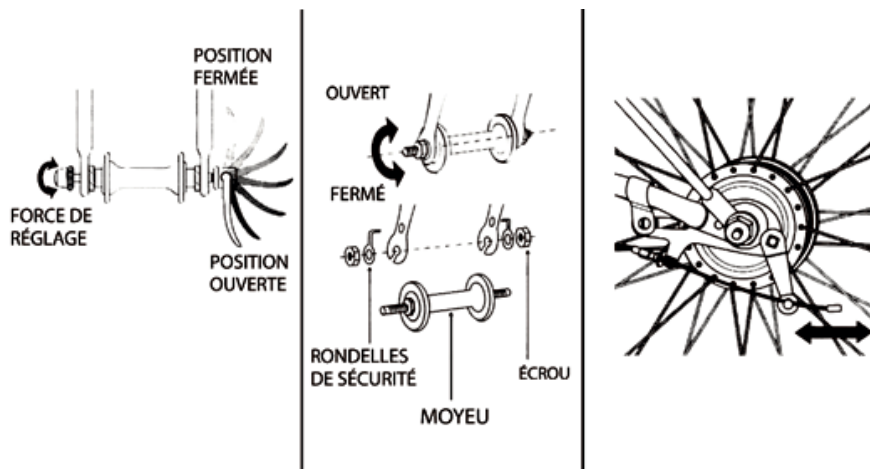
Toutes ces opérations doivent être répétées fréquemment si la bicyclette est utilisée dans un environnement salé et avant de la mettre au garage pour une période prolongée.

ATTENTION :

Certains composants ont des couples de serrage spécifiques indiqués sur une notice à part ou directement gravés sur le composant.

Type de bicyclette	Potence / tube de direction	Potence / Guidon	Tige/Selle	Collier de selle/Selle	Roue avant/ Cadre	Roue arrière/ Cadre	Tige de selle/Cadre	Pédales/ Manivelles
Enfant (14", 16")	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35
Jeunes (20", 24")	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35
BMX	9-12	16.7-20	16.7-23	9-12	26-35	27.5-35	9-12	30-35
Vélo de ville & de randonnée universel	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35
Vélo de ville et de banlieue	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35
Tout terrain loisir	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35
Tout terrain sport	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35
Tout terrain compétition	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35
Vélo de route et de cyclocross	16.7-20	16.7-20	16.7-23	16.7-23	26-35	27.5-35	9-12	30-35

F - RETRAIT / INSTALLATION D'UNE ROUE



Roue équipée d'une broche de blocage à libération rapide

Retrait :

- Ouvrez l'étrier de frein (consultez la section sur les freins)
- Ouvrez le levier de libération rapide (consultez la section sur l'utilisation de la libération rapide)
- Pour la roue avant : desserrez la broche de libération rapide puis dégagez toute rondelle de sécurité présente sur la tige.
- Retirez la roue

Installation :

- Centrez la roue entièrement dans les pattes du cadre et de la fourche;
- Remplacez toute rondelle de sécurité;
- Réglez le serrage de la broche d'attache rapide;
- Fermez le levier d'attache rapide (le mécanisme devrait emboutir les extrémités de fourche lorsqu'il est verrouillé en place);
- Fermez l'étrier de frein (consultez la section sur les freins).

Roue équipée d'écrous de rétention

Retrait :

- Ouvrez l'étrier de frein (consultez la section sur les freins);
- Utilisez la clé adéquate pour desserrer les écrous de rétention;

- Pour la roue avant : dégagez toute rondelle de sécurité ;
- Retirez la roue.

Installation :

- Centrez la roue entièrement dans les pattes du cadre et de la fourche;
- Remplacez toute rondelle de sécurité;
- Resserrez les écrous au couple de serrage adéquat;
- Fermez l'étrier de frein (consultez la section sur les freins).

Remarque concernant la roue arrière multi-vitesses :

Le retrait sera plus facile avec la chaîne placée sur le pignon le plus petit.

Roue équipée d'un frein à tambour :

Le retrait et l'installation de ce type de roue est difficile et nous vous recommandons donc de consulter un technicien de réparation d'atelier. Vous pouvez cependant procéder à l'opération suivante à vos propres risques :

Retrait :

- Dégagez le frein comme indiqué dans le diagramme;
- Utilisez la clé adéquate pour desserrer les écrous de rétention qui retiennent la roue;
- Retirez la roue.

Installation :

- Centrez la roue entièrement dans les pattes du cadre et de la fourche
- Resserrez les écrous;
- Reconnectez le frein comme indiqué dans le diagramme.

Roue équipée d'un frein à contre-pédalage :

Le retrait de ce type de roue est difficile et nous vous recommandons donc de consulter un technicien de réparation d'atelier.

Vous pouvez cependant procéder à l'opération suivante à vos propres risques :

Retrait :

- Dégagez la patte de fixation en desserrant l'écrou avec la clé adéquate
- Suivez ensuite les instructions figurant dans « Roue équipée d'écrous de rétention ».

Installation :

- Reconnectez la patte de fixation au cadre en serrant l'écrou en utilisant

la clé adéquate à un couple de serrage de 6 à 9 Nm;

- Suivez ensuite les instructions figurant dans « Roue équipée d'écrous de rétention ».

Roue équipée d'un moyeu de changement de vitesse interne :

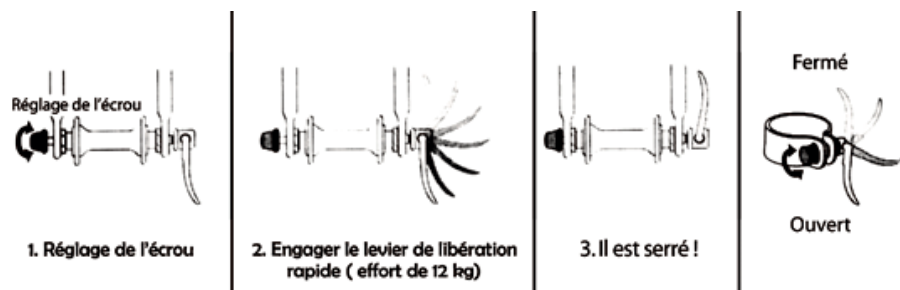
Le retrait de ce type de roue est difficile et nous vous recommandons donc de consulter un technicien de réparation d'atelier. Vous trouverez cependant des informations sur le retrait et l'installation correspondant dans la notice spéciale qui accompagne cette bicyclette.

IMPORTANT : vérifiez que la roue est bien fixée avant d'utiliser votre bicyclette.

G - UTILISATION DES MÉCANISMES D'ATTACHE RAPIDE

Les mécanismes d'attache rapide permettent de fixer les roues au cadre et à la fourche. Pour que la fixation soit efficace, l'écrou de réglage (1) doit être serré pour produire suffisamment de force de fermeture sur le levier de libération rapide (2), une puissance équivalente à environ 12 Kg. En outre, ce mécanisme devrait emboutir les extrémités de fourche lorsqu'il est verrouillé en place.

Remarque : en cas de doute, veuillez consulter un des techniciens chez votre revendeur ou un spécialiste du cycle.



H - INSTALLATION DES PÉDALES

AVERTISSEMENT :

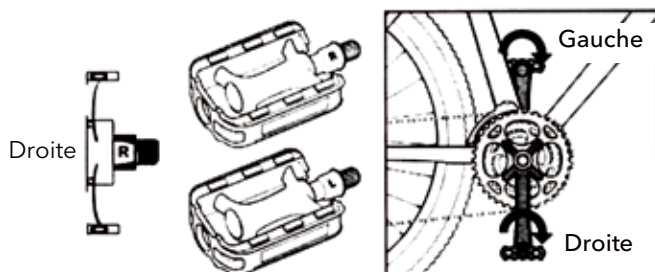
* N'essayez pas de serrer la pédale à la main, utilisez la clé adéquate (clé polygonale de 15 mm)

Identifiez votre pédale : examinez la lettre inscrite sur la pédale, « L » ou « R ».

* La pédale qui porte un « R » est la pédale droite de votre vélo. Tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'attacher à la manivelle.

* La pédale qui porte un « L » est la pédale gauche de votre vélo. Tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'attacher à la manivelle. Ne forcez jamais si le vissage n'est pas droit sous peine d'abîmer le filetage.

En cas de remplacement des manivelles ou des pneumatiques, pensez à respecter le jeu nécessaire pour les orteils.



I - MÉCANISME DE FREINAGE

- Utilisation des freins

Pour ralentir ou porter la bicyclette au point d'arrêt : commencez par utiliser le frein arrière puis appliquez légèrement et graduellement le frein avant.

Utiliser le frein avant trop vite et avec une force excessive risque de bloquer la roue avant et d'entraîner une chute dangereuse.

En ce qui concerne les freins à disque : lors du freinage les disques et les étriers de frein risquent de devenir très chauds et d'entraîner des

brûlures graves au toucher. À la suite d'un freinage, veuillez patienter 30 minutes avant de toucher le disque ou l'étrier du frein.

AVERTISSEMENT :

Attention à l'allongement des distances de freinage par temps humide.

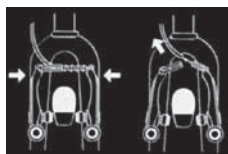
- Vérification des freins

Vérifiez que les freins fonctionnent correctement avant de les utiliser :

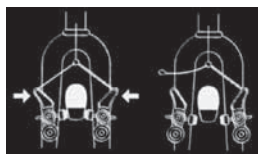
- Lorsque vous pressez fort sur le levier du frein, il ne doit pas entrer en contact avec le guidon.
- La distance d'arrêt à une vitesse de 25km/h ne doit pas dépasser 7m sur une chaussée sèche et 9m sur une route humide.
- Les câbles et les gâines de câble ne doivent pas être endommagés.

Remarque : si l'une de ces conditions n'est pas remplie, veuillez-vous adresser à un atelier d'entretien où le système pourra être correctement réglé.

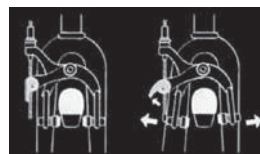
Pour les types de freins suivants :



Freins à traction linéaire : la gaine du câble métallique doit être parfaitement insérée dans le creux de l'étrier du frein.



Cantilevers : le triangle de frein à libération rapide doit être bien en place.



Freins à traction linéaire : le levier de libération du patin de frein doit être en position fermée.

Disque mécanique ou hydraulique :

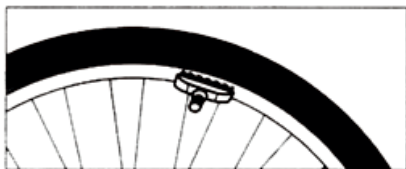
Il faut être soigneux avec ce type de frein qui demande une période d'adaptation d'environ 30 à 50 km, (selon le type) pour atteindre un niveau de performance optimal.

AVERTISSEMENT :

- Les jantes et les patins de frein ne doivent en aucun cas entrer en contact avec un lubrifiant ou une substance graisseuse.
- Consultez les instructions spécifiques du fabricant pour effectuer tout réglage ou manipulation impliquant des freins à disque sur des vélos de route.

Comment régler les freins correctement ?

Patins de freins :



Vérifiez l'alignement des patins de freins avec le côté de la jante.

Freins à traction linéaire : la gaine du câble métallique doit être parfaitement insérée dans le creux de l'étrier du frein.

Cantilevers : le triangle de frein à libération rapide doit être bien en place.

Étriers de frein : le levier de libération du patin de frein doit être en position fermée.

Vérifiez la distance des sabots de frein à la jante (de 1 à 3mm (1/32 à 7/64 po) pour un freinage effectif).

Toujours tenir le patin de frein arrière légèrement éloigné de la jante.

AVERTISSEMENT :

Les patins de freins ne doivent jamais toucher les pneus.

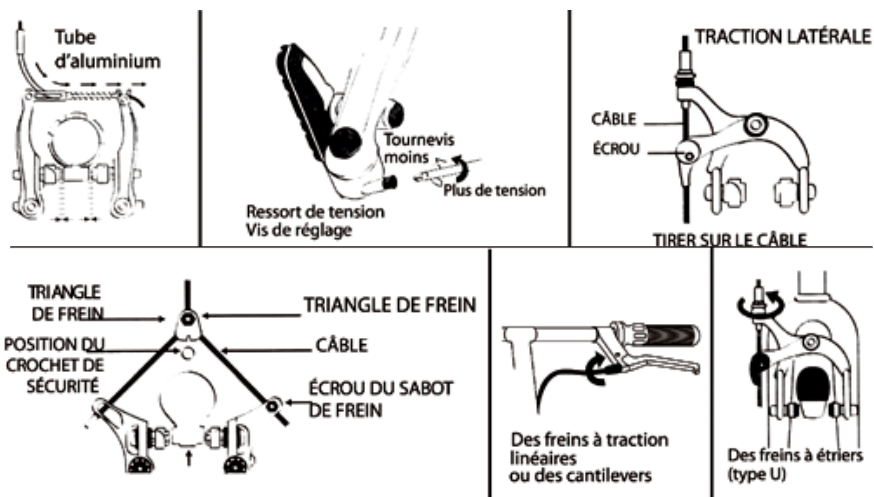
Réglez les freins à traction linéaire ou les cantilevers pour qu'ils soient équilibrés.

Équilibrez les ressorts de rappel d'étrier « droit et gauche » comme

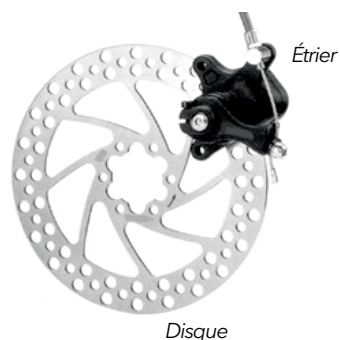
indiqué ci-dessous :

Réglage de la tension du câble :

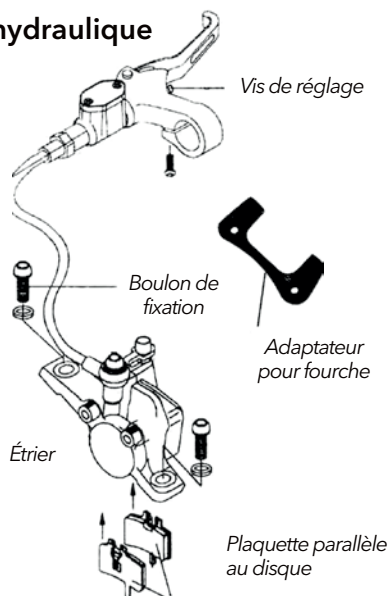
- Des freins à traction linéaire ou des cantilevers
- Des freins à étriers (type U)



Freins à disque



Freins hydraulique

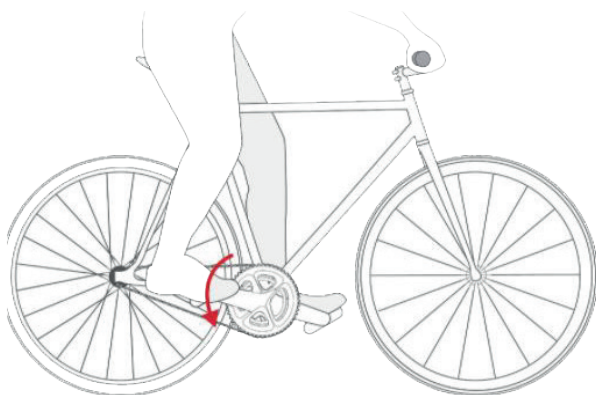


Freins à rétropédalage :



Les freins à rétropédalage s'actionnent en appuyant sur les pédales vers l'arrière et non plus vers l'avant. A ce moment, on ne dispose plus de la roue libre et les pédales ne peuvent plus tourner vers l'arrière !

Avec un frein à rétropédalage, c'est avec le pédalier en position horizontale qu'on freine le mieux. Si vous avez une pédale en haut et une autre en bas, l'effet de levier n'est pas suffisant pour bien freiner.



Dans les longues descentes, l'efficacité d'un frein à rétropédalage peut beaucoup diminuer ! Cela est dû au fort échauffement que provoque un freinage prolongé.

Dans les longues descentes, il faut aussi freiner avec le frein avant. Laissez aux freins à rétropédalage le temps de refroidir, et ne touchez pas aux mâchoires des freins.

Avertissement : Merci aux parents et personnes responsables de s'assurer que les enfants soient correctement formés à l'utilisation d'une bicyclette pour enfant, particulièrement en matière d'utilisation sûre des systèmes de freinage, notamment le frein à rétropédalage

J - MANETTES DE VITESSE

Changement de vitesse : continuez à pédaler sans forcer, tout en déplaçant le levier de changement de vitesse ou les poignées tournantes jusqu'à ce que la chaîne soit en place sur le plateau ou le pignon sélectionné.

Chaque cran du levier de changement de vitesse correspond à une position de la chaîne sur les pignons.

- Si la chaîne a du mal à entrer dans le pignon, vous pouvez « changer vers le point fort » en déplaçant le levier de changement légèrement au-delà du cran sans aller aussi loin que le cran suivant.

=> Si cette technique ne fonctionne toujours pas, la tension du câble devra être ajustée. (consultez le chapitre « réglage des manettes de vitesse »)

- Si la chaîne ne démultiplie pas vite, consultez le chapitre « Réglage des manettes de vitesse ». Les changements de pignon doivent se faire sans accroc.

AVERTISSEMENT :

Pour un fonctionnement efficace et pour éviter de raccourcir la durée de vie des manettes de vitesse (chaîne, roue libre, pédalier) :

- Évitez les changements de vitesse brusques et forcés;
- Évitez de croiser la chaîne (chaîne placée sur le grand pignon et le grand plateau, ou chaîne placée sur le petit pignon et le petit plateau).

ENTRETIEN DES FREINS :

Il est important pour que les freins de votre bicyclette continuent à fonctionner correctement, d'assurer leur entretien régulier aux intervalles spécifiés dans le chapitre concernant l'entretien périodique et l'inspection des freins.

- Remplacement des patins ou des sabots de frein usés : les boutons des sabots de frein ne sont plus visibles ou la pièce métallique est d'une épaisseur inférieure à 2 mm depuis la jante ou le disque;
- Remplacement des câbles et des gaines pour les leviers de frein;
- Purge des conduites de leviers de frein hydrauliques.

IMPORTANT : c'est une opération de sécurité importante et il est donc préférable de consulter les techniciens de l'atelier de réparation de votre revendeur spécialisé en cycle pour qu'ils effectuent ce type d'opération. Voici néanmoins des informations pour les utilisateurs qui souhaitent effectuer cette opération eux-mêmes.

Remarque : en ce qui concerne les freins à disque, veuillez consulter le Guide du fabricant.

Remplacement des patins de freins :

1. Ouvrez les étriers de frein;
2. Utilisez la clé adéquate (une clé hexagonale ou polygonale, selon le modèle) pour retirer le patin de frein;
3. Installez un nouveau patin de frein, en respectant l'ordre d'assemblage des rondelles et de l'écarteur;
4. Utilisez la clé adéquate pour serrer le patin de frein.

Remarque : certains patins de frein doivent être montés dans un sens spécifique et la flèche doit pointer dans le sens de rotation de la roue lorsque la bicyclette bouge vers l'avant.

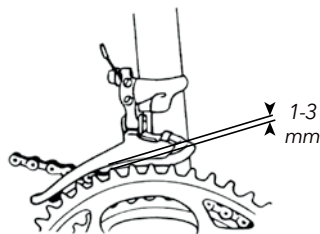
RECOMMANDATIONS :

Nous vous recommandons de n'utiliser que des pièces de rechange d'origine ou équivalentes authentiques !

K - RÉGLAGE DU DÉRAILLEUR

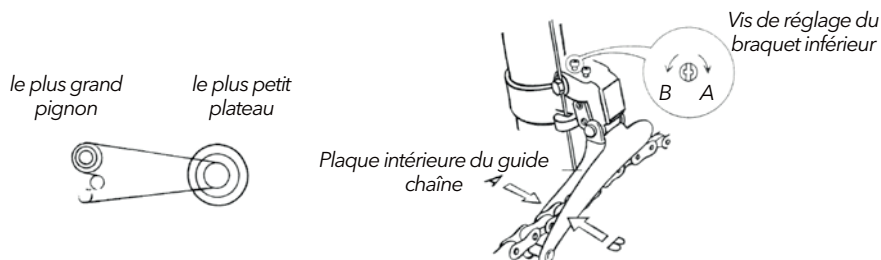
Réglage du dérailleur avant

Position de la fourchette. La partie inférieure de la plaque externe de la fourchette doit être à une distance comprise entre 1 et 3 mm du sommet de la denture du pédalier. La partie externe du guide-chaîne doit être mise directement au-dessus du grand plateau et être parallèle à ce dernier.



Réglage du petit développement

Régalez la plaque inférieure du guide-chaîne afin qu'il se rapproche le plus possible mais sans qu'ils n'entrent en contact.



Réglage du grand développement

Positionner la plaque externe du guide-chaîne de façon à ce que le guide-chaîne n'entre pas en contact avec la chaîne.



Si la chaîne tombe le long de la manivelle :

Tournez la vis de réglage de butée intérieure dans le sens des aiguilles d'une montre (environ 1/4 de tour).

Si la chaîne passe difficilement du plateau intermédiaire ou grand plateau :

Tournez la vis de réglage dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (environ 1/4 de tour).

Lorsque la chaîne se trouve sur le grand plateau et entre en contact avec la face intérieure du guide-chaîne du dérailleur avant : tournez la vis de réglage de butée extérieure de 1/8 de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

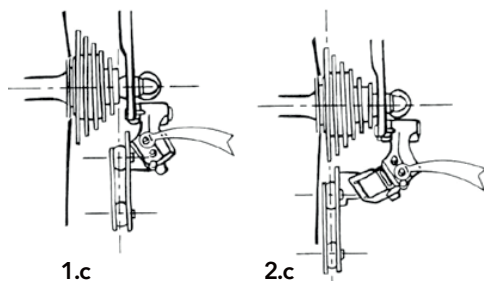
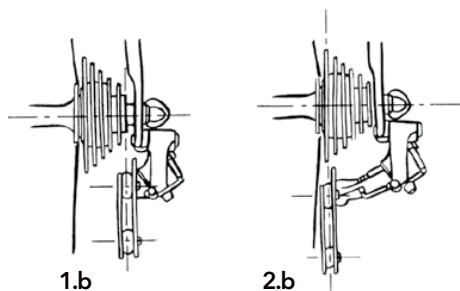
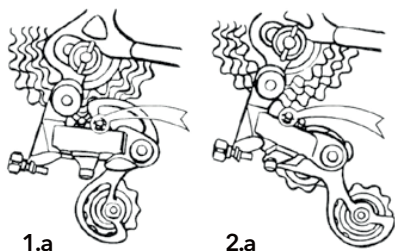
Si la chaîne tombe du côté du jeu du pédalier, tournez la vis de réglage rapport intérieur dans le sens des aiguilles d'une montre (1/2 tour).

Réglage du dérailleur arrière

Réglage de la course du dérailleur. Positionnez le galet supérieur de la chape du dérailleur en maintenant celle-ci sous le plus petit pignon de la roue libre, en se servant de la vis butée de réglage H (fig.1).

Positionnez le galet supérieur de la chape du dérailleur en maintenant celle-ci sous le plus grand pignon de la roue libre et amenez la vis de butée de réglage L en butée. (fig.2).

Laissez le dérailleur revenir se positionner sous le plus petit pignon.



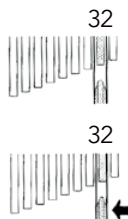
Lorsque la chaîne passe sur le troisième pignon



Serrer le boulon de réglage jusqu'à ce que la chaîne repasse sur le second pignon. (Dans le sens des aiguilles d'une montre).



Aucun bruit n'est entendu



Desserrer le boulon de réglage jusqu'à ce qu'un bruit soit produit lorsque la chaîne touche le troisième pignon. (Dans le sens contraire des aiguilles d'une montre).



Quelques exemples de réglages incorrects

La chaîne passe au-delà du petit pignon de la roue libre et tombe entre la roue libre et la patte du cadre :

La vis de réglage H est trop desserrée. Resserrez la vis jusqu'à ce que le galet supérieur soit bien aligné sous le petit pignon (fig.1). Pour toutes les bicyclettes équipées de dérailleurs très spécifiques, veuillez vous reporter à la notice jointe au véhicule.

Dérailleurs

Les dérailleurs avant et arrière doivent vous permettre de changer aisément de vitesse. Pour obtenir le meilleur résultat possible sans détérioration du mécanisme, il est recommandé de ne pas appuyer fortement sur les pédales au moment où vous actionnez les leviers. Accompagnez simplement le roulement de la machine. Après un certain temps d'utilisation, il est recommandé d'effectuer un réglage des commandes qui auront subi un tassement normal. Le double plateau est un organe mécanique qui vous permettra, en choisissant le bon développement, de doser votre effort avec précision, donc de rouler sans fatigue. Le triple plateau permet, grâce à sa couronne supplémentaire de disposer d'un plus grand choix de développement.

ATTENTION

- 1- Ne jamais actionner les changements de vitesse à l'arrêt (risques de tension excessive des câbles ou détérioration de gaines).
- 2- Dans le cas d'utilisations déconseillées, il y a risque d'endommager le dérailleur : si on pédale ou déplace le vélo en arrière.
- 3- Lorsque votre vélo possède un pédalier triple il est conseillé d'éviter les extrêmes (ex. : grand plateau/grand pignon), le croisement de chaîne provoque une détérioration plus rapide du matériel.

L - RÉGLAGE DES VITESSES DU MOYEU INTERNE

(exemple SHIMANO NEXUS ou SRAM SPECTRO)

Le réglage de ce type d'échangeur de vitesse est très simple : consultez

la notice spécifique qui accompagne ce Guide en annexe.

Réglage de la tension de chaîne :

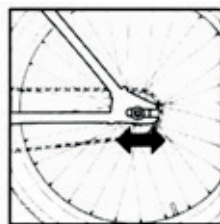
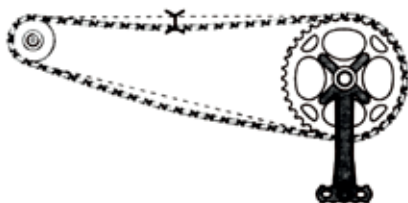
Pour les bicyclettes à une vitesse ou les bicyclettes équipées d'un échangeur de vitesse à moyeu interne, il est nécessaire de vérifier la tension de chaîne (puisque la chaîne se détend avec le temps).

Une tension excessive de la chaîne peut nuire à la performance de la bicyclette et réduire sa durée de vie (pédalage dur).

Trop peu de tension risque de faire dérailler la chaîne fréquemment.

Une chaîne à tension correcte peut se déplacer verticalement d'un maximum d'1 cm.

La tension se règle en déplaçant la roue arrière vers l'avant ou l'arrière dans les pattes du cadre.



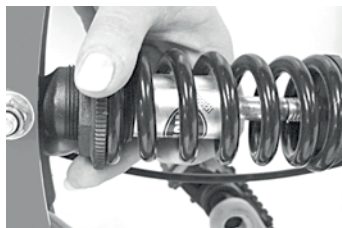
M - RÉGLAGE ET ENTRETIEN DES SUSPENSIONS

Amortisseur central à ressort

Vous pouvez régler la souplesse de l'amortisseur. Le réglage se fait en fonction du poids de l'utilisateur et/ou de la nature du sol :

- Utilisateur léger, sol régulier : détendre le ressort en dévissant l'écrou moleté.

- Utilisateur lourd, sol irrégulier : tendre le ressort en vissant l'écrou moleté.



En descente il est préférable de tendre le ressort.

Un graissage régulier évite le bruit de l'amortisseur en fonctionnement.

Amortisseur air ou fourche à suspension (Voir notice constructeur)

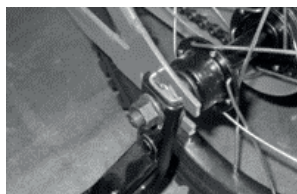
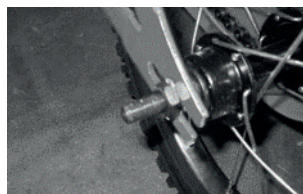
Nous vous recommandons de suivre les instructions de montage qui accompagnent un accessoire spécifique.

N - STABILISATEURS

En cas d'ajout de stabilisateurs, veuillez suivre en priorité les indications données par les notices du constructeur pour l'installation et les réglages.

Montage des stabilisateurs :

1. Desserrer chaque écrou de l'axe de la roue arrière
2. Retirer l'écrou borgne, l'écrou et la rondelle de l'axe du moyeu
3. Positionner le bras du stabilisateur sur l'axe du moyeu
4. Placer la plaquette, la rondelle puis l'écrou borgne sur l'axe du moyeu
5. Serrer l'écrou borgne (couple de serrage de 27 Nm) en maintenant la plaquette sur le bras de levier



Veillez à l'alignement des stabilisateurs avec la roue avant, arrière et le cadre du vélo.

Les stabilisateurs doivent être à la même hauteur l'un de l'autre, et ne doivent pas toucher le sol lorsque le vélo est maintenu à l'équilibre (réglez la hauteur à l'aide des trous oblongs).

La pratique du vélo avec stabilisateurs s'effectue uniquement sur une surface plane.

L'ajout de stabilisateur modifie la largeur du vélo et nécessite un temps d'adaptation. Faites attention aux obstacles avec les roues.

Lors de la manipulation des stabilisateurs, veillez à ne pas démonter les autres éléments du vélo, notamment les écrous de fixation des roues.

ATTENTION! Les consignes de sécurité restent applicables lors de l'utilisation d'un vélo avec des stabilisateurs. Les stabilisateurs ne suppriment pas le risque de chute.

O - PORTE-BAGAGES

- Veille à fixer correctement votre port-bagages sur les haubans et pattes du cadre avec un couple de serrage de 4-5 N.m.
- La capacité maximale du porte-bagages est indiquée directement sur celui-ci. Un siège pour enfant peut y être fixé uniquement si la charge maximale du porte-bagages est de 27kg.
- Il convient de ne pas dépasser la charge autorisée sur la bicyclette et sur le porte-bagages.
- Les éléments de fixation du porte-bagages sont à serrer et vérifier fréquemment.
- Avertissement : les bagages ne peuvent être transportés en sécurité que sur le porte-bagages.
- Il est fortement déconseillé d'effectuer des modifications sur le porte-bagages, au risque de modifier ses propriétés et d'altérer ses capacités d'origine.
- Ce porte-bagages n'est pas conçu pour tracter une remorque.
- Lorsque le porte-bagages est chargé, le comportement du vélos peut être modifié (conduite et freinage notamment).

- Avertissement : Tout bagage ou siège pour enfant doit être solidement arrimé au porte-bagages, conformément aux instructions du fabricant. Il faut également éviter de laisser pendre des courroies qui risqueraient de se prendre dans la roue.
- Lorsque les bagages sont fixés sur le porte-bagages, les réflecteurs et les feux ne doivent pas être masqués.
- Il est conseillé de répartir les bagages à parts égales entre les deux côtés du porte-bagages.

AVERTISSEMENTS :

- Vérifiez auprès de votre revendeur que les accessoires que vous souhaitez installer sont compatibles avec votre bicyclette.
- Faites particulièrement attention aux accessoires qui risquent de faire interférence avec la rotation des roues, de se heurter au cadre de suspension en fin de course ou de voiler le cadre par des dispositifs de serrage.
- Les vélos de route, de montagne à suspension complète et ceux équipés seulement de freins à disque ne sont pas conçus pour monter un porte-bébé.
- Un porte-bébé peut modifier de manière significative la stabilité de votre bicyclette. Il ne doit pas être attaché directement sur la tige de selle de la bicyclette.
- Une béquille permet de tenir debout une bicyclette sans charge. Ne jamais laisser un enfant sur une bicyclette retenue par une béquille.
- En ce qui concerne le rotor et les chevilles, veuillez consulter les informations d'installation fournies.

GARANTIES COMMERCIALES PROPOSÉES PAR FEU VERT

IMPORTANT :

Ne pas confondre entretien et garantie. Les révisions d'entretien et de réglages ne sont pas incluses dans la garantie.

Conserver votre facture ou ticket de caisse avec date d'achat (seul document qui valide la garantie). Pour bénéficier de la garantie commerciale offerte par FEU VERT, le client devra se présenter chez son revendeur avec la facture d'achat du vélo concerné.

DURÉE DE LA GARANTIE :

- À vie pour les cadres rigides
- 2 ans pour les cadres suspendus
- 2 ans pour les accessoires contre tout vice de fabrication à compter de la date d'achat inscrite sur le ticket de caisse ou la facture.
- 2 ans pour les moteurs, batteries, contrôleurs et afficheurs



Ces conditions de garantie ne sont pas applicables aux loueurs, aux utilisations professionnelles ou en compétition (Merci de vous rapprocher de votre revendeur pour les conditions de garanties spécifiques aux loueurs et aux professionnels).

DÉTAIL DES GARANTIES

COMPOSANT	Durée de la garantie	Pièces d'usure/usures non garanties
Cadre Acier rigide	À VIE	Patte dérailleur démontable
Cadre Aluminium rigide	À VIE	Patte dérailleur démontable
Fourche rigide Aluminium	2 ans	
Fourche rigide Acier	2 ans	
Potence Acier / Aluminium	2 ans	
Guidon Acier / Aluminium	2 ans	
Peinture	2 ans	
Cadre pliant	2 ans	
Cadre suspendu (Acier/Aluminium)	2 ans	Non-respect d'usage
Fourche suspendue	2 ans	Joints, bagues de guidage, système hydraulique
Amortisseur	2 ans	Joints, bagues de guidage, système hydraulique
Transmission	2 ans	Usure des plateaux, K7, chaîne, galets
Roues	2 ans	Voile, saut
Pneus CAA et chambre à air	2 ans	Crevaisson
Freins	2 ans	Patins, plaquettes, gaines, durites, câbles
Roulements	2 ans	Usure, manque d'entretien
Selle / poignées	2 ans	Usure due aux frottements
Tige de selle	2 ans	Non-respect d'usage
Portage	2 ans	Non-respect d'usage
Eclairage	2 ans	Piles, ampoules

Les pièces sont disponibles au service après-vente pour une durée de 5 ans à partir de la date d'achat du vélo.

MODALITÉS D'APPLICATION DES GARANTIES

Pour bénéficier de la garantie commerciale offerte par FEU VERT, le client devra se présenter chez son revendeur avec la facture d'achat du vélo concerné.

IL SERA PROPOSÉ AU CLIENT :

- Soit le remplacement par équivalent du cadre, de la fourche rigide, du guidon ou de la potence.
- Soit la réparation dans un délai raisonnable.

Le revendeur se réserve la possibilité de vérifier si toutes les conditions d'application de la garantie sont bien réunies et de mettre en oeuvre toutes les mesures utiles et nécessaires pour le vérifier.

Afin que le client bénéficie de la garantie commerciale, le vélo peut être envoyé chez le fournisseur dans le but d'être expertisé. S'il s'avérait que le défaut résulte d'une utilisation du vélo non conforme à la notice d'utilisation, le remboursement des frais d'envoi du produit pour expertise pourrait être demandé au client.

Il est précisé que l'application des garanties commerciales n'exclut pas l'application des garanties légales prévues par le Code de la consommation et le Code civil.

CONDITIONS ET LIMITATIONS DE LA GARANTIE

Le vendeur entend par les présentes se prévaloir de toutes les exclusions et limites de garantie juridiquement admises en dérogation à la garantie légale applicable en droit interne ce que l'acheteur reconnaît et accepte.

Outre cette garantie légale limitée, nos bicyclettes sont garanties contre tout défaut de fabrication : rupture, déformation, non fonctionnement, etc.

À compter de la date d'achat inscrite sur la facture originale, la garantie couvre l'échange des pièces reconnues défectueuses ou leur remise en état, à la convenance de Feu Vert, par des pièces identiques ou comparables suivant l'évolution des produits, par un atelier de notre réseau ou spécialistes du cycle, ainsi que les frais de main-d'oeuvre qui en découlent. Les interventions réalisées au titre de la garantie n'ont pas pour effet de prolonger celle-ci sauf dispositions spéciales prévues par la législation interne. Notre responsabilité est expressément limitée à la garantie ci-dessous définie.

CONDITIONS D'APPLICATION :

- La garantie est appliquée, à condition :
 - que la bicyclette soit présentée complète,
 - que la bicyclette ait été réparée dans les ateliers d'un revendeur spécialiste du cycle,
 - que la bicyclette n'ait pas été transformée ou modifiée,
 - que les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres non agréées par le constructeur,
 - que les avaries ne soient pas dues à une négligence, à une mauvaise utilisation, à une surcharge même passagère, ou à l'inexpérience de l'utilisateur ou à de mauvaises conditions de transport,

- que la bicyclette ait été convenablement entretenue (selon la prescription du livret d'utilisation joint à votre bicyclette).

- La garantie prend effet à compter de la date d'achat par le client. Elle n'est accordée que pour un usage normal de la bicyclette.

- Pour toute demande de garantie, l'utilisateur doit présenter la facture avec la date d'achat.

- L'acheteur ne peut prétendre à une résiliation de la vente, à un remplacement par un vélo neuf ou à une diminution du prix si le vendeur est en mesure de réparer le vice constaté.

- Votre vélo n'est pas conçu pour être utilisé :

- dans le sable

- dans l'eau (moteur, batterie, contrôleur et afficheur)

- en milieu salin (sur la plage)

- Votre vélo n'est pas conçu pour être stocké de manière prolongée à l'extérieur (maximum 12 h). Il doit être stocké dans un local sec et tempéré (hors gel) à l'écart de produits corrosifs : milieu marin (ex : pont de bateau), désherbant, acides, solvant.

LIMITATION GÉNÉRALE DE LA GARANTIE :

- La garantie ne s'applique qu'au premier propriétaire et n'est pas transmissible à la revente.

- La garantie ne s'applique pas si les instructions d'utilisation, d'entretien, ainsi que toutes les autres instructions du manuel d'utilisation n'ont pas été respectées. Ainsi, la garantie ne s'applique que pour un usage dans les conditions normales d'utilisation (hors compétition, hors location ou tout autre usage professionnel) et ne couvre pas les dommages résultants d'une mauvaise utilisation (utilisation à deux personnes en même temps, surcharge, sauts...), du non respect des précautions d'emplois ou d'un accident.

- La garantie ne couvre pas la corrosion ou encore les interventions d'entretien (graissages, réglages), ou découlant d'une usure normale (pneumatiques, garniture de freins, chaîne, roue libre, plateaux, câbles, lampes, joints et huile hydraulique, etc...).

- La garantie ne couvre pas les dommages de pièces présentant des

traces de chocs visibles, dûs à une cause étrangère à la qualité de la bicyclette (accident, choc, chute,...).

- La garantie ne couvre pas les dommages occasionnés par des réparations effectuées par un technicien non agréé ou résultant d'un mauvais entretien. L'entretien du vélo concerné devra donc être régulièrement effectué.
- La garantie ne s'applique pas si des modifications ont été effectuées sur la bicyclette par l'utilisateur ou par des techniciens non agréés. La modification d'un composant du vélo (cadre et/ou pièce, y compris la peinture) peut entraîner des blessures grave.

LIMITATION DE LA GARANTIE DES COULEURS

La garantie ne couvre pas l'évolution des couleurs dans le temps.

LIMITATION DE LA GARANTIE DES BATTERIES

Les batteries ne sont pas prises en garantie si :

- La batterie est décolorée
- Il manque les clés sur les batteries à barillet
- Le boîtier de la batterie est détérioré
- La batterie est ouverte
- Il y a des traces d'ouverture de la batterie (peinture rouge absente des têtes de vis, autocollant garantie détérioré).

CARNET D'ENTRETIEN

PREMIÈRE VISITE

DATE :

- Contrôle freinage ☐
- Contrôle transmission ☐
- Contrôle système électrique .. ☐
- Contrôle couple de serrage ... ☐
- Pièces changées :

Cachet, signature

DEUXIÈME VISITE

DATE :

- Contrôle freinage ☐
- Contrôle transmission ☐
- Contrôle système électrique .. ☐
- Contrôle couple de serrage ... ☐
- Pièces changées :

Cachet, signature

TROISIÈME VISITE

DATE :

- Contrôle freinage ☐
- Contrôle transmission ☐
- Contrôle système électrique .. ☐
- Contrôle couple de serrage ... ☐
- Pièces changées :

Cachet, signature

NOTES



CERTIFICAT DE GARANTIE À CONSERVER PAR LE PROPRIÉTAIRE

Date d'achat :

Vignette code barre collée par un magasin

Cachet du revendeur :

Numéro de cadre à relever :

Ce numéro est gravé sur la boîte du pédalier

N°

Numéro de clé de l'antivol :

(en cas de perte, prise en charge SAV)

N°

Numéro de clé de la batterie :

(en cas de perte, prise en charge SAV)

N°

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Distribué par :

FEU VERT

69136 ECULLY Cedex - FRANCE

www.feuvert.fr

Uniquement accessible depuis la France



APPEL NON SURTAXE

C9987658